

Génissac, le 29 mars 2023



CONVOCATION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira dans la salle des mariages en mairie le :

LE JEUDI 6 AVRIL 2023 A 18 H 00

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Ordre du jour

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2023
- 2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal

Adoption des documents budgétaires de la Commune

- 3- Approbation du Compte de Gestion de la Commune de l'exercice 2022
- 4 - Approbation du Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2022
- 5 - Détermination de l'affectation du résultat de la Commune de l'exercice 2022
- 6 - Attribution des subventions aux associations
- 7 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022
- 8 - Vote du Budget Primitif de la Commune de l'exercice 2023

Adoption des documents budgétaires de l'ASLH

- 9 - Approbation du Compte de Gestion de l'ASLH de l'exercice 2023
- 10 - Approbation du Compte Administratif de l'ASLH de l'exercice 2023
- 11 - Détermination de l'affectation du résultat de l'ASLH de l'exercice 2023
- 12 - Vote du Budget Primitif de l'ASLH de l'exercice 2023

- 13 - Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 14 - Création d'un pumptrack : analyse des offres et attribution du marché
- 15 - Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
- 16 - Adoption d'un contrat avec l'APAVE pour la vérification générale périodique de levage, portes, échelles et EPI
- 17 - Adoption du rapport n° 3 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 18 - Adoption de la convention de mise à disposition d'office de 5 postes suite à un transfert de compétence enfance ALSH à Génissac
- 19 - Instauration de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication
- 20 - Adoption d'une convention de partenariat avec la commune de Cadarsac pour la fête du lac du 26 au 29 mai 2023
- 21 - Acceptation de la proposition de remboursement de l'assurance suite au sinistre avec le panneau lumineux
- 22 - Affaires diverses

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Emeline BOURDAT BRISSEAU